



**4/25  
ans**

**TARIFS  
& INFORMATIONS**  
ÉDITION AU 1<sup>ER</sup> AOÛT 2025

Trajet x10  
Abonnement mensuel  
Abonnement 10 mois  
Abonnement annuel  
Abonnement permanent  
Titre moins de 18 ans



**ilevia**

LES TRANSPORTS DE LA MEL

## 1. MES COORDONNÉES

\*Champs obligatoires

Civilité  Madame  Monsieur  Autre

Nom\* : .....

Prénom\* : .....

Date de naissance\* : .....

Adresse\* : .....

Code postal\* : ..... Ville\* : .....

Email : .....

Téléphone : .....

## 2. CHOISISSEZ VOTRE TITRE

Cochez pour choisir votre abonnement et le mode de paiement

<input type="checkbox"/>	<b>TITRE MOINS DE 18 ANS</b>	<b>0€</b>	<b>TRAJET X 10**</b>			<b>12€75</b>
		QF supérieur à 810€	QF3 de 608€ à 810€	QF2 de 457€ à 607€	QF1 jusqu'à 456€	
<input type="checkbox"/>	<b>ABONNEMENT PERMANENT</b> par prélèvement mensuel	<b>27€80</b> par mois	/			
<input type="checkbox"/>	<b>ABONNEMENT 10 MOIS</b> de septembre à juin	<b>278€10</b>	<b>139€05</b>	<b>82€90</b>	<b>35€</b>	
<input type="checkbox"/>	Comptant <input type="checkbox"/> En 10 prélèvements					
<input type="checkbox"/>	<b>ABONNEMENT ANNUEL</b>	/				
<input type="checkbox"/>	Comptant <input type="checkbox"/> En 12 prélèvements		<b>166€85</b>	<b>99€50</b>	<b>42€</b>	
<input type="checkbox"/>	<b>ABONNEMENT MENSUEL**</b>	<b>32€45</b>	<b>16€20</b>	<b>9€80</b>	<b>4€05</b>	

Paiement comptant (en une fois) par Carte Bancaire ou espèces uniquement. Par prélèvement, complétez le mandat ci-contre.

## N° carte Pass Pass personnelle

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales de vente et d'utilisation, disponibles en agence, sur ilevia.fr ou sur demande par courrier.

J'ai pris connaissance des modalités de traitement de mes données à caractère personnel.

Si vous n'avez pas de carte Pass Pass, collez ici une photo sur toute la surface.

Ne pas agraffer  
Ne pas scotcher

Date et signature

Je souhaite recevoir par mail :  Newsletter ilévia  Les informations partenaires

Je ne souhaite pas recevoir les offres relatives aux produits et services

d'ilévia par :  Email  SMS  Courrier  Téléphone



**À SAVOIR : SI VOUS AVEZ UN ABONNEMENT PERMANENT, ANNUEL OU 10 MOIS, PROFITEZ DE L'ABONNEMENT V'LILLE À 0€**

\*\*Les abonnements mensuels et trajet x 10 sont en vente dans l'ensemble des points de vente ilévia.



## BON À SAVOIR

### ● QUI PEUT S'ABONNER ?

Pour s'abonner, il faut habiter la MEL et :

- **10 mois** : avoir moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> juillet 2025.
- **10 mois QF** : avoir moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> juillet 2025 et un QF CAF inférieur à 810 €.
- **Annuel QF** : avoir moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> jour de l'abonnement et un QF CAF inférieur à 810 €.
- **Permanent** avoir moins de 25 ans au 1<sup>er</sup> jour de l'abonnement.

### ● QUAND S'ABONNER ?

- **10 mois** : à partir du 23 juin et au plus tard le 7 octobre.
- **Mensuel** : choisissez la date de début de votre abonnement.
- **Annuel et Permanent** : avant le 20 du mois précédent le 1<sup>er</sup> mois d'utilisation.

### ● COMMENT S'ABONNER ?



#### Par courrier

ilévia - CS90006  
59718 - LILLE CEDEX 9



#### En agences ilévia

Retrouvez la liste  
de nos agences  
sur [ilevia.fr](http://ilevia.fr)



#### ilevia.fr

Site internet  
disponible aussi  
sur mobile

### ● TITRE - 18 ANS KÉSAKO ?

Toute personne âgée de moins de 18 ans résidant sur le territoire de la MEL peut voyager gratuitement sur le réseau ilévia. Pour en bénéficier, il faut être porteur d'une carte Pass Pass personnalisée (4€) chargée d'un profil 4-25 ans et du titre moins de 18 ans. La validation de la carte est obligatoire pour voyager en règle sur le réseau. Le titre moins de 18 ans ne permet pas de voyager en TER.

### ● J'AI PERDU MA CARTE ?

En cas de perte ou de vol de carte, veuillez vous présenter en agences ilévia avec une pièce d'identité, un justificatif de domicile de moins de **3 mois et 8€**.

### ● COMMENT S'ABONNER AU V'LILLE ?

Titulaire d'un abonnement longue durée, à compter du 1<sup>er</sup> août 2025, rendez-vous sur votre compte personnel sur [ilevia.fr](http://ilevia.fr) pour souscrire au V'lille à 0€.

### ● FONCTIONNEMENT DU PRÉLÈVEMENT :

Lors de la souscription d'un abonnement, le titulaire du compte doit signer le mandat et l'assortir d'un relevé d'identité bancaire faisant figurer ses coordonnées bancaires (IBAN/BIC).

Les prélèvements sont effectués chaque 15 du mois. Vous devez donc penser à approvisionner votre compte à chaque échéance.

L'abonnement 10 mois ou annuel, et l'abonnement permanent durant l'engagement minimum de 12 mois, ne peuvent être résiliés de façon anticipée par le client que pour des motifs spécifiques consultables dans les conditions générales d'utilisation sur [ilevia.fr](http://ilevia.fr).

Les abonnements 10 mois et annuels ne peuvent pas être suspendus.

La suspension d'un abonnement permanent est possible une fois pour une durée de 2 mois maximum sur une période de 12 mois à la condition de prévenir ilévia avant le 20 du dernier mois d'utilisation.

Les demandes de résiliation ou de suspension doivent être effectuées sur internet : [ilevia.fr/contact/themes/gestion-compte](http://ilevia.fr/contact/themes/gestion-compte).

## BON À SAVOIR

### ● MODIFICATION DU CONTRAT :

**Modification du compte bancaire ou de l'adresse.**

Les changements doivent être effectués sur internet :

[www.ilevia.fr/contact/themes/gestion-compte](http://www.ilevia.fr/contact/themes/gestion-compte)

Tout changement concernant votre compte bancaire doit être signalé à ilévia avant le 20 du mois pour prise en compte le mois suivant. Vous devez nous adresser le nouveau Relevé d'Identité Bancaire (RIB) et le mandat de prélèvement signé.

En cas de changement d'adresse, faites-nous parvenir un justificatif de domicile à votre nom, prénom, nouvelle adresse et le numéro de votre carte Pass Pass personnelle.

### ● EN CAS D'IMPAYÉ :

En cas d'impayé ou d'interruption des prélèvements mensuels du fait du client, celui-ci s'engage à régler directement au service comptabilité ilévia, le montant dont il est redevable majoré de frais de gestion.

En cas de litige de paiement, et si le règlement n'est pas effectué dans les 15 jours suivant la relance, ilévia se réserve le droit de bloquer la carte et d'inscrire le porteur de la carte sur une liste d'opposition.

**Les conditions de vente et d'utilisation et la politique de confidentialité sont consultables sur [ilevia.fr](http://ilevia.fr) et en agence ilévia.**

**TRAITEMENT DES DONNÉES :** Les informations recueillies à partir de ce formulaire font l'objet d'un traitement informatisé nécessaire à la gestion de la relation client. Ces données sont destinées à Keolis Lille ilévia, exploitant du réseau ilévia, responsable de traitement, ainsi que, le cas échéant, à ses prestataires ou partenaires commerciaux. Vos données sont conservées pour les durées nécessaires à la gestion administrative et comptable des services souscrits et la promotion des services. Pour plus d'informations, nous vous invitons à consulter notre politique de confidentialité, disponible sur [ilevia.fr](http://ilevia.fr). Conformément à la réglementation applicable, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression, d'opposition, de limitation et de portabilité de vos données personnelles. Vous pouvez exercer ces droits sur [ilevia.fr](http://ilevia.fr) sous la rubrique «Nous contacter» ou par mail à [dpo@ilevia.fr](mailto:dpo@ilevia.fr) ou par courrier à ilévia - BP 51009 - 59701 MARCQ EN-BAROEUL cedex.

**VERSION "DÉCLARATIVE" DE LA CARTE PERSONNELLE :** Pour les clients qui souhaitent une protection supplémentaire concernant leurs données personnelles, il existe une version "déclarative" de la carte personnelle. Elle supprime toutes les données personnelles du système. À noter qu'avec cette version, les services suivants ne sont pas compatibles : les prélèvements bancaires (abonnement permanent, 10 mois ou annuel), les services V'lille et le SAV en cas de perte ou de vol. Les rechargements et rechargements sont possibles via tous les points de vente sauf internet. Cette version est disponible uniquement en Agences ilévia.

**MÉDIATION :** La médiation est un service de recours. Il s'adresse aux clients qui ne sont pas satisfaits de la réponse reçue après une réclamation. Grâce à la médiation, les clients peuvent obtenir un second avis. Indépendant et impartial, le Médiateur Tourisme et Voyage ([www.mtv.travel](http://www.mtv.travel)) est chargé de rapprocher les points de vue. L'avis est cependant consultatif et pourra être refusé par l'une ou l'autre des parties. Le médiateur peut être saisi à l'adresse suivante : MTV Médiation Tourisme Voyage – BP 80303 – 75823 PARIS cedex 17.

## VOUS RÉSIDEZ SUR LA MEL ?

Avec le profil 4-25 ans, voyagez sur tout le territoire à prix réduit.

### TITRE - 18 ANS



### ANNUEL, 10 MOIS, PERMANENT



### MENSUEL ET TRAJET



Trajets unitaires et abonnements = voyages en illimité en TER sur la Métropole Européenne de Lille (hors titre - 18 ans).

## PIÈCES À FOURNIR

- Pièce d'identité avec photo.
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (à votre nom et sur la MEL).
- Formulaire d'abonnement dûment rempli.

Si vous avez un quotient familial inférieur à 810 € :

- Voir ci-dessous.

Si vous n'avez pas de carte personnelle :

- Photo d'identité (H 4.1 x L3.5 cm).
- 4€ : votre première carte offerte pour tout achat d'un abonnement 10 mois, annuel ou permanent.

## QUOTIENT FAMILIAL CAF < 810 €

Si votre QF CAF est compris entre 220 € et 810 €, présentez :

- Une attestation de paiement de la CAF datant de - de 3 mois.

En + si vous ne figurez pas sur la liste des enfants à charge :

- La photocopie du livret de famille établissant la filiation pour les enfants de +21 ans (pages des parents et page vous concernant).

Si votre QF CAF est inférieur ou égal à 219 € et que vous n'êtes pas autonome fiscalement, présentez :

- L'attestation de paiement CAF de - de 3 mois du foyer fiscal dont vous dépendez.
- La photocopie du livret de famille établissant la filiation (pages des parents et page vous concernant).

Si votre QF CAF est inférieur ou égal à 219 € et que vous êtes autonome fiscalement, présentez :

- Votre avis d'imposition (dernière année fiscale connue).
- Votre attestation de paiement CAF de - de 3 mois.

Si vous n'êtes pas allocataire CAF : téléchargez le formulaire de reconstitution du QF sur [ilevia.fr](http://ilevia.fr) rubrique «Tarification Sociale».



## Agences ilévia

**INFORMATIONS, CONSEILS, VENTE, SERVICES**  
Gare Lille Flandres, Lille République Beaux-Arts,  
Lille Place des Buisses, Roubaix Eurotéléport,  
Tourcoing Centre, Villeneuve d'Ascq Hôtel de Ville.



## Points Pass Pass

Les titres de transport sont aussi disponibles dans  
les tabacs, librairies... à l'enseigne Pass Pass.



## ilevia.fr

**SITE INTERNET DISPONIBLE AUSSI SUR MOBILE.**



## Appli ilévia



## Appli Pass Pass Easy Card

Pour acheter et charger vos titres sur votre carte  
Pass Pass grâce à votre smartphone.



## Réseaux sociaux ilévia

**POUR CONNAÎTRE LES INFORMATIONS,  
L'ACTUALITÉ ET LE TRAFIC EN TEMPS RÉEL.**

Facebook · X · Instagram

**www.ilevia.fr**

